

Recherche d'emploi

Ma page d'emploi

Description de l'emploi

Postuler en ligne



Directeur (Bureau des services de contrôle interne) - (2300055)

Grade : D2

Arrangement contractuel : Contrat à durée déterminée

Durée du contrat (Années, Mois, Jours) : Deux ans

Offre d'emploi: 4 janvier 2023, 17:34:12

Date de clôture: 25 janvier 2023, 22:59:00

Emplacement principal: Suisse-Genève

Organisme: HQ/IOS Bureau des services de contrôle interne DGO

Programme: Temps plein

AVIS IMPORTANT : Veuillez noter que la date limite de réception des candidatures indiquée ci-dessus reflète les paramètres système de votre appareil personnel.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

La mission du Bureau des services de contrôle interne (IOS) est de fournir des services indépendants et objectifs d'assurance, d'enquête et de conseil destinés à ajouter de la valeur et à améliorer les opérations de l'Organisation et à renforcer l'intégrité et la réputation de l'Organisation.

OBJET DU POSTE

Diriger une équipe interdisciplinaire diversifiée de professionnels de la surveillance, afin d'évaluer et d'améliorer l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle interne et de gouvernance.

Ce poste est soumis à un mandat unique d'une durée maximale de 7 ans, sans droit d'emploi dans une autre fonction au sein de l'Organisation.

DESCRIPTION DES DEVOIRS

Le directeur sera chargé de diriger et de gérer le Bureau des services de contrôle interne de l'OMS, en pleine conformité avec le Règlement financier et les règles de gestion financière en vigueur de l'OMS et avec la Charte d'IOS, qui stipulent, entre autres, la mission d'IOS, la portée de ses travaux, responsabilités et pouvoirs ainsi que son indépendance opérationnelle dans l'exercice de ses fonctions.

Tout en préservant l'indépendance professionnelle et opérationnelle du Bureau, le Directeur d'IOS rend compte au Directeur général.

Plus précisément, le directeur

1. Superviser un programme coordonné de contrôle interne :

- Superviser un plan de travail annuel d'audit interne basé sur les risques, élaboré à l'aide d'une méthodologie basée sur les risques, y compris les risques ou les problèmes de contrôle identifiés par la direction, et après examen et approbation par le Directeur général, assurer son exécution ;
- Pour chaque projet de travail, attribuer une priorité, définir la portée, allouer des ressources et assurer une conclusion en temps opportun ; Informer le Directeur général et les autres parties prenantes des résultats des travaux et présenter des recommandations pragmatiques ;

- Surveiller les mesures prises sur les recommandations et examiner l'adéquation de la mise en œuvre de toutes les conclusions et recommandations de l'audit.

2. Évaluer la gestion des risques de l'Organisation :

- Évaluer la gestion des risques du Secrétariat et identifier les domaines à risque au sein de l'Organisation ;
- Alerter le Directeur général des risques nouveaux et évolutifs ;
- Recommander des mesures correctives pour les faiblesses dans la gestion efficace des risques et contribuer à la prévention, la détection et la dissuasion des actes répréhensibles, y compris la fraude, le gaspillage et toutes les formes d'abus.

3. Maintenir la capacité de l'Organisation à enquêter sur les actes répréhensibles :

- Évaluer de manière proactive le risque d'actes répréhensibles et recommander des mesures préventives dans les zones à haut risque ;
- Recevoir des plaintes ou des informations concernant tout soupçon raisonnable d'acte répréhensible ou l'existence possible d'une faute de la part du personnel, de la direction, de sources externes ou des médias ;
- Diriger des enquêtes proactives et réactives sur les actes répréhensibles présumés, tels que la fraude, la corruption, la collusion, le vol, l'exploitation et les abus sexuels, le harcèlement au travail et le harcèlement sexuel, les représailles et d'autres actes ou omissions, qui sont contraires aux obligations générales du personnel de l'OMS et d'autres membres du personnel ou commis par des sous-traitants, des partenaires d'exécution et d'autres tiers au détriment de l'OMS, conformément aux normes professionnelles applicables ;
- Veiller à ce que les résultats des enquêtes administratives « d'établissement des faits » soient consignés dans un rapport ou un mémorandum, adressé au Directeur général ou au Directeur régional, pour examen et décision sur toute action à entreprendre, selon le cas ;
- Recommander l'intervention du Directeur général en cas de défaillance importante des contrôles ;
- Assurer la liaison avec le Bureau du conseiller juridique, pour aider à l'enquête sur d'éventuelles affaires pénales d'actes répréhensibles avec les systèmes judiciaires des États membres.

4. Fournir des services consultatifs à la direction de l'OMS :

- Entreprendre des services de conseil conformément aux normes professionnelles pertinentes, dans la mesure où l'indépendance et l'objectivité ne sont pas compromises. Cette fourniture est basée sur la connaissance de la gouvernance, de la gestion et des contrôles des risques, et des activités de l'OMS.
- Le Directeur d'IOS peut participer à l'examen des projets de politiques, d'orientations, de systèmes et de processus de travail, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des opérations de l'OMS, mais ne participe pas au processus décisionnel.

5. Gestion budgétaire et des ressources humaines d'IOS :

- Veiller au respect par IOS des normes professionnelles et du code de déontologie appropriés ;
- Maintenir une équipe d'auditeurs, d'enquêteurs et d'experts techniques professionnellement qualifiés grâce à de bonnes pratiques de recrutement et de passation de marchés, à la formation et à la formation professionnelle continue ;
- Gérer le personnel et les consultants et fournir des conseils à tous les membres du personnel d'IOS par le biais d'une délégation appropriée et de lignes de communication claires ;
- Fixer les priorités d'IOS de manière à utiliser au mieux les ressources humaines et financières disponibles dans le cadre d'un programme global de qualité et d'amélioration continue.

6. Représenter l'Organisation :

- Coordonner avec l'auditeur externe et d'autres entités responsables pour éliminer la duplication des efforts et assurer des systèmes et un traitement des cas transparents ;
- Fournir des informations pertinentes sur les plans et des mises à jour périodiques sur les activités de surveillance pour examen et examen par le Comité consultatif indépendant d'experts de la surveillance ;
- Représenter l'Organisation à diverses réunions au sein du système commun des Nations Unies et avec les gouvernements et les organisations professionnelles des États membres ;
- Aider aux négociations concernant les accords et les échanges d'informations avec les partenaires et apporter une contribution concernant les obligations de l'OMS en matière d'audit interne et d'enquête reflétant les intérêts de l'Organisation ;
- Informer et interagir avec MS conformément à nos engagements organisationnels, par exemple les accords de subvention ;
- Collaborer avec d'autres organes de contrôle du système des Nations Unies sur des programmes d'intérêt commun ;
- Présenter un rapport annuel consolidé sur les activités de contrôle aux organes directeurs et répondre aux questions et commentaires des Membres, le cas échéant.

QUALIFICATIONS REQUISES

Éducation

Essentiel :

- Diplôme universitaire de niveau avancé en administration des affaires, en administration publique, en développement international, en droit ou dans un autre domaine connexe.
- De plus, une certification professionnelle telle que comptable agréé, expert-comptable agréé, auditeur interne agréé, examinateur agréé en matière de fraude, enquêteur professionnel agréé ou une autre certification avancée dans un domaine directement lié à la surveillance est requise.
- Apprentissage continu démontré grâce au développement et à la formation en leadership.

Souhaitable :

- La possession d'une certification professionnelle en audit couplée à une certification professionnelle en enquête est hautement souhaitable.
- Formation technique supplémentaire (par exemple, santé publique) pertinente pour la mission et les objectifs stratégiques de l'OMS.

De l'expérience

Essentiel :

- Au moins 15 ans d'expérience combinée, à des niveaux de responsabilité de plus en plus élevés, et compétence technique démontrée en audit et en enquête dans un environnement international.
- Un minimum de 7 ans d'expérience au niveau de la direction dans une fonction de supervision complexe au niveau international.
- Sens aigu du leadership démontré et expérience dans la direction d'équipes multidisciplinaires dans un environnement multiculturel.
- Expérience démontrée dans la création et la gestion de fonctions d'enquête dans une grande organisation et/ou un environnement complexe.
- Les candidats titulaires d'une certification en vérification seulement ou en enquête seulement doivent posséder une expérience de travail professionnelle dans l'autre domaine (c.-à-d. vérification ou enquête) pour lequel ils ne possèdent pas de certification.

Souhaitable :

- Expérience de leadership dans les opérations mondiales du système des Nations Unies.
- Une expérience en matière d'enquêtes, d'audit, d'éthique, de gestion des risques ou de conformité avec le système des Nations Unies ou une organisation de développement multilatérale ou bilatérale est un avantage.
- Expérience des systèmes de gestion de l'information et des plateformes d'audit, d'enquête et/ou de gestion des risques.

Compétences

- Compétence technique démontrée en matière d'audit et d'enquête.
- Sens aigu du leadership démontré.
- Capacité démontrée à gérer un large éventail de personnel multidisciplinaire dans un environnement multiculturel.
- La connaissance et l'application des pratiques et techniques générales de gestion, y compris les principes de gestion axée sur les résultats, la gouvernance et la responsabilisation, l'utilisation des technologies de l'information et des communications sont requises.
- Capacité démontrée à :

- comprendre l'interrelation complexe des facteurs qui créent des risques pour la réalisation réussie des objectifs d'une organisation ;

- identifier les compétences professionnelles nécessaires pour le travail mandaté et s'appuyer sur ces diverses disciplines, parcours et connaissances des personnes pour obtenir des résultats ;

- véhiculer des informations et opinions de manière structurée et crédible :

- maintenir la confidentialité et faire preuve de jugement à l'égard des informations sensibles ;

- travailler sans supervision produisant des résultats crédibles tout en maintenant des normes professionnelles.-

faire preuve d'un jugement professionnel mûr pour signaler de manière indépendante les problèmes importants directement à la haute direction et au conseil d'administration ;

- parvenir à un consensus sur les faiblesses identifiées dans les processus de contrôle et de gestion des risques et les moyens d'y remédier ;

- diriger efficacement les gens d'une manière responsabilisante qui favorise l'intégrité et l'innovation ;

- mener efficacement le changement dans un environnement dynamique ;

- gérer efficacement les ressources;

- construire des coalitions internes et externes ;

- Compétences de présentation efficaces, y compris la capacité de faire des présentations orales concises et improvisées aux sessions des organes directeurs.

Compétences de l'OMS

- Travail en équipe
- Respecter et promouvoir les différences individuelles et culturelles
- Communication
- Assurer l'utilisation efficace des ressources
- Conduire l'organisation vers un avenir prospère
- Créer un environnement responsabilisant et motivant

Utilisation des compétences linguistiques

Essentiel :

- Connaissance approfondie de l'anglais.

Souhaitable :

- Connaissance intermédiaire du français.
- Connaissance intermédiaire d'une autre langue des Nations Unies.

RÉMUNÉRATION

Les traitements de l'OMS pour le personnel de la catégorie professionnelle sont calculés en dollars des États-Unis. La rémunération pour le poste ci-dessus comprend un salaire de base annuel commençant à 114 666 USD (sous réserve des retenues obligatoires pour les cotisations de retraite et d'assurance maladie, le cas échéant), un ajustement de poste variable, qui reflète le coût de la vie dans un lieu d'affectation particulier, et actuellement s'élève à 7950 USD par mois pour le lieu d'affectation indiqué ci-dessus. Les autres prestations comprennent 30 jours de congé annuel, des indemnités pour les membres de la famille à charge, un congé dans les foyers et une allocation pour frais d'études pour les enfants à charge.

INFORMATION ADDITIONNELLE

- La nomination au poste de directeur du Bureau des services de contrôle interne (IOS) à l'OMS est soumise à un mandat unique d'une durée maximale de 7 ans, sans droit d'emploi dans une autre fonction au sein de l'Organisation.
- Des procédures de sélection spéciales peuvent s'appliquer.
- Seuls les candidats sérieusement pris en considération seront contactés.
- Un test écrit peut être utilisé comme une forme de présélection.
- Dans le cas où votre candidature serait retenue pour un entretien, il vous sera demandé de fournir au préalable une copie scannée du ou des grade(s)/diplôme(s)/certificat(s) requis pour ce poste. L'OMS ne prend en compte que les diplômes d'enseignement supérieur obtenus auprès d'un établissement accrédité/reconnu dans la Base de données mondiale sur l'enseignement supérieur (WHED), une liste mise à jour par l'Association internationale des universités (AIU)/Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La liste est accessible via le lien : <http://www.whed.net/> . Certains certificats professionnels peuvent ne pas apparaître dans le WHED et nécessiteront un examen individuel.
- Toute nomination/prolongation de nomination est soumise au Statut du personnel, au Règlement du personnel et au Manuel de l'OMS.
- Les fonctionnaires d'autres lieux d'affectation sont encouragés à postuler.
- Pour plus d'informations sur les opérations de l'OMS, veuillez visiter : <http://www.who.int>.
- L'OMS est attachée à la diversité du personnel.
- L'OMS est fière d'avoir un personnel qui adhère aux normes éthiques et professionnelles les plus élevées et qui s'engage à mettre en pratique la [Charte des valeurs de l'OMS](#) .
- L'OMS a une tolérance zéro envers l'exploitation et les abus sexuels (EAS), le harcèlement sexuel et d'autres types de conduite abusive (c'est-à-dire la discrimination, l'abus d'autorité et le harcèlement). Tous les membres du personnel de l'OMS ont un rôle à jouer dans la promotion d'un lieu de travail sûr et respectueux et doivent signaler à l'OMS tout cas réel ou suspecté d'EAS, de harcèlement sexuel et d'autres types de conduite abusive. Pour s'assurer que les personnes ayant des antécédents avérés d'EAS, de harcèlement sexuel ou d'autres types de conduite abusive ne sont pas embauchées par l'Organisation, l'OMS procédera à une vérification des antécédents des candidats finaux.
- L'OMS a un environnement sans fumée et ne recrute pas de fumeurs ou d'utilisateurs de toute forme de tabac.
- L'OMS a une politique de mobilité qui peut être consultée sur le lien suivant : <http://www.who.int/employment/en/> . Les candidats nommés à un poste international auprès de l'OMS sont soumis à la mobilité et peuvent être affectés à n'importe quelle activité ou lieu d'affectation de l'Organisation dans le monde entier.
- Les candidatures de femmes et de ressortissants d'États membres non représentés ou sous-représentés sont particulièrement encouragées.

Postuler en ligne



